SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

Chair:

The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Tuesday, December 4, 2018
Wednesday, December 5, 2018
Thursday, December 6, 2018

Issue No. 56

Sixth (final) meeting:
Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments)

First and second (final) meetings:
Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income

Twenty-seventh meeting:
Study on the impact and utilization of Canadian culture and arts in Canadian foreign policy and diplomacy, and other related matters

INCLUDING:
THE TWENTY-FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments))

THE TWENTY-SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente :

L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Le mardi 4 décembre 2018
Le mercredi 5 décembre 2018
Le jeudi 6 décembre 2018

Fascicule nº 56

Sixième (dernière) réunion :
Projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications)

Première et deuxième (dernière) réunions :
Projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Vingt-septième réunion :
Étude sur l'impact de la culture et des arts canadiens sur la politique étrangère et la diplomatie du Canada ainsi que leur utilisation dans ces domaines, et d'autres questions connexes

Y COMPRIS :
LE VINGT ET UNIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications))

LE VINGT-DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

54475-54482-54490

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Paul J. Massicotte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan
Boehm
Bovey
Cordy
Coyle
Dawson
* Day
(or Mercer)
Dean
Greene
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Housakos
Ngo
Saint-Germain
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Massicotte replaced the Honourable Senator Woo (*December 4, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-président : L'honorable Paul J. Massicotte

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan
Boehm
Bovey
Cordy
Coyle
Dawson
* Day
(ou Mercer)
Dean
Greene
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Housakos
Ngo
Saint-Germain
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Massicotte a remplacé l'honorable sénateur Woo (*le 4 décembre 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 20, 2018:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Greene, seconded by the Honourable Senator Massicotte, for the second reading of Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Greene moved, seconded by the Honourable Senator Massicotte, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 20 novembre 2018 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Greene, appuyée par l'honorable sénateur Massicotte, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Greene propose, appuyé par l'honorable sénateur Massicotte, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat intérimaire,

Richard Denis

Interim Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 4, 2018
(124)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 1:30 p.m., in room 356-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dawson, Dean, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo and Saint-Germain (13).

In attendance: Constance Naud-Arcand and Scott McTaggart, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, October 31, 2018, the committee continued its consideration on Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 54.*)

The chair made a statement.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments).

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 11 carry.

It was agreed that clause 12 carry.

It was agreed that clause 13 carry.

It was agreed that clause 14 carry.

It was agreed that clause 15 carry.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 4 décembre 2018
(124)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dawson, Dean, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo et Saint-Germain (13).

Également présents : Constance Naud-Arcand et Scott McTaggart, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 31 octobre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 54 des délibérations du comité.*)

La présidente ouvre la séance.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications).

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu que l'article 1 est adopté.

Il est convenu que l'article 2 est adopté.

Il est convenu que l'article 3 est adopté.

Il est convenu que l'article 4 est adopté.

Il est convenu que l'article 5 est adopté.

Il est convenu que l'article 6 est adopté.

Il est convenu que l'article 7 est adopté.

Il est convenu que l'article 8 est adopté.

Il est convenu que l'article 9 est adopté.

Il est convenu que l'article 10 est adopté.

Il est convenu que l'article 11 est adopté.

Il est convenu que l'article 12 est adopté.

Il est convenu que l'article 13 est adopté.

Il est convenu que l'article 14 est adopté.

Il est convenu que l'article 15 est adopté.

It was agreed that clause 16 carry.

It was agreed that clause 17 carry.

It was agreed that clause 18 carry.

It was agreed that clause 19 carry.

It was agreed that clause 20 carry.

It was agreed that clause 21 carry.

It was agreed that clause 22 carry.

It was agreed that clause 23 carry.

It was agreed that clause 24 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that observations be appended to the committee's report on the bill.

It was agreed that the draft observations be adopted and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations being appended to the report taking into consideration today's discussion and with any necessary editorial, grammatical or translation changes as required.

It was agreed that the chair report the bill, with observations, to the Senate today.

At 1:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu que l'article 16 est adopté.

Il est convenu que l'article 17 est adopté.

Il est convenu que l'article 18 est adopté.

Il est convenu que l'article 19 est adopté.

Il est convenu que l'article 20 est adopté.

Il est convenu que l'article 21 est adopté.

Il est convenu que l'article 22 est adopté.

Il est convenu que l'article 23 est adopté.

Il est convenu que l'article 24 est adopté.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu d'annexer des observations au rapport du comité sur le projet de loi.

Il est convenu que les observations préliminaires soient adoptées et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à donner son approbation à la version définitive des observations à annexer au rapport selon les changements discutés aujourd'hui et à y apporter tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que la présidente fasse rapport du projet de loi au Sénat aujourd'hui, avec des observations.

À 13 h 53, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, December 5, 2018
(125)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dean, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo and Saint-Germain (11).

In attendance: Pascal Tremblay and Constance Naud-Arcand, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2018, the committee began its consideration of Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income.

OTTAWA, le mercredi 5 décembre 2018
(125)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dean, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo et Saint-Germain (11).

Également présents : Pascal Tremblay et Constance Naud-Arcand, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2018, le comité entreprend son étude du projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Stephanie Smith, Senior Director, Tax Treaties;

Ted Cook, Director General, Tax Legislation.

The chair made a statement.

Mr. Cook made a statement and, together with Ms. Smith, answered questions.

At 4:52 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 6, 2018
(126)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:34 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Boehm, Bovey, Coyle, Dawson, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo and Saint-Germain (11).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn, Pascal Tremblay, Constance Naud-Arcand and Marion Ménard, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2018, the committee continued its consideration of Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-6.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that schedule 1 carry.

It was agreed that schedule 2 carry.

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Stephanie Smith, directrice principale, Conventions fiscales;

Ted Cook, directeur général, Législation de l'impôt.

La présidente ouvre la séance.

M. Cook fait une déclaration et, avec Mme Smith, répond aux questions.

À 16 h 52, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 6 décembre 2018
(126)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 34, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Boehm, Bovey, Coyle, Dawson, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo et Saint-Germain (11).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn, Pascal Tremblay, Constance Naud-Arcand et Marion Ménard, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi S-6.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu que l'article 2 est adopté.

Il est convenu que l'article 3 est adopté.

Il est convenu que l'article 4 est adopté.

Il est convenu que l'article 5 est adopté.

Il est convenu que l'article 6 est adopté.

Il est convenu que l'annexe 1 est adoptée.

Il est convenu que l'annexe 2 est adoptée.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé.

It was agreed that the title carry.

Il est convenu d'adopter le titre.

It was agreed that the bill carry.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

It was agreed that the draft observations be adopted, and that they be appended to the committee's report on the bill.

Il est convenu d'adopter les observations préliminaires et de les annexer au rapport du comité sur le projet de loi.

It was agreed that the chair report the bill, with observations, to the Senate today.

Il est convenu que la présidente fasse rapport du projet de loi au Sénat aujourd'hui, avec des observations.

At 10:40 a.m., the committee suspended.

À 10 h 40, la séance est suspendue.

At 10:41 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

À 10 h 41, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 26, 2017, the committee continued its study on the impact and utilization of Canadian culture and arts in Canadian foreign policy and diplomacy, and other related matters. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 26 octobre 2017, le comité poursuit son étude sur l'impact et l'utilisation de la culture et des arts canadiens sur la politique étrangère et la diplomatie du Canada ainsi que leur utilisation dans ces domaines, et d'autres questions connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

It was agreed that senator's staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la séance tenue à huis clos.

At 11:19 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 11 h 19, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marie-Eve Belzile

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, December 4, 2018

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade has the honour to present its

TWENTY-FIRST REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments), has, in obedience to the order of reference of Wednesday, October 31, 2018, examined the said bill and now reports the same without amendment but with certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 4 décembre 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a l'honneur de présenter son

VINGT ET UNIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications), a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 31 octobre 2018, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

La présidente,

A. RAYNELL ANDREYCHUK

Chair

Observations

to the twenty-first report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade (Bill C-47)

The committee agrees to follow up with the Minister of Foreign Affairs and any witnesses deemed necessary on issues raised during the testimonies heard on Bill C-47.

Observations

au vingt et unième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (projet de loi C-47)

Le comité convient d'effectuer un suivi auprès de la Ministre des Affaires étrangères ainsi que de tout témoin jugé nécessaire sur les enjeux soulevés lors des témoignages entendus au sujet du projet de loi C-47.

Thursday, December 6, 2018

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade has the honour to present its

TWENTY-SECOND REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, November 20, 2018, examined the said bill and now reports the same without amendment but with certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le jeudi 6 décembre 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a l'honneur de présenter son

VINGT-DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 20 novembre 2018, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

La présidente,

A. RAYNELL ANDREYCHUK

Chair

Observations

to the twenty-second report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade (Bill S-6)

The Committee encourages the government to continue monitoring the political situation in Madagascar as it implements the Convention.

Observations

au vingt-deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (projet de loi S-6)

Le Comité encourage le gouvernement à continuer de surveiller la situation politique à Madagascar tandis qu'il met en œuvre la Convention.

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 4, 2018

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, to which was referred Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments), met this day at 1:30 p.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We are meeting today to complete our examination of Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments).

The committee has heard from witnesses, and we delayed our clause by clause today to take in all the evidence that we had before us. We are now at the stage where we can go through the bill clause by clause.

Senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-47?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Before we begin, I would like to make members aware that we have government officials from Global Affairs Canada in the room should members have any technical questions to raise as we go through the bill clause by clause.

If at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that at all times we all have the same understanding of where we are in the process. In terms of the mechanics of the process, I wish to remind senators that when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of a clause. If a senator is opposed to an entire clause, I would remind you that in the committee, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but rather to vote against the clause as standing as part of the bill.

I further remind senators that some amendments that are moved may have consequential effect on other parts of the bill. It would be useful to this process if a senator moving an amendment identified to the committee other clauses in this bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it would be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision-making.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 décembre 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, auquel a été renvoyé le projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications), se réunit aujourd'hui, à 13 h 30, pour procéder à l'étude article par article du projet de loi.

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Nous nous réunissons aujourd'hui pour terminer notre étude du projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications).

Nous avons reporté cette étude jusqu'à aujourd'hui afin de bien prendre en compte tous les témoignages que nous avons entendus. Nous sommes maintenant en mesure de procéder à l'étude article par article du projet de loi.

Mesdames et messieurs les sénateurs, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-47?

Des voix : D'accord.

La présidente : Avant d'aller plus loin, je souligne aux membres du comité que des représentants d'Affaires mondiales Canada sont présents pour répondre à d'éventuelles questions d'ordre technique qu'ils pourraient se poser dans le cadre de notre étude article par article.

Si, à un moment ou à un autre, l'un de nous ne sait plus trop où nous en sommes rendus, qu'il n'hésite pas à demander des précisions. Je veux m'assurer que tout le monde comprendra les mêmes choses en même temps, du début à la fin. Pour ce qui est des rouages du processus, je rappelle aux sénateurs que, lorsque plus d'un amendement est proposé concernant un même article, ces amendements doivent être présentés suivant l'ordre des lignes du texte à modifier. Si un sénateur s'oppose à la totalité d'un article, il ne doit pas proposer une motion visant à supprimer l'article au complet, mais plutôt voter contre son adoption.

Je vous rappelle également que certains amendements proposés peuvent avoir des répercussions substantielles sur d'autres parties du projet de loi. Il serait donc très utile qu'un sénateur qui propose des amendements indique au comité les autres articles du projet de loi sur lesquels son amendement pourrait avoir une incidence. Sans cela, il pourrait être très difficile pour le comité de prendre des décisions cohérentes.

If committee members ever have any questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can certainly raise a point of order. As chair, I will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion of a matter or order and make a ruling.

Si des sénateurs ont des questions concernant le processus ou le bien-fondé de quoi que ce soit, je leur demande d'invoquer le Règlement. La présidence écoutera alors les arguments et rendra une décision une fois qu'elle aura convenu que nous avons suffisamment discuté de la question de procédure.

The committee is the ultimate master of its business within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

Le comité est le maître de ses travaux dans les limites établies par le Sénat, et il est possible d'interjeter appel d'une décision de la présidence en demandant à l'ensemble du comité si cette décision doit être maintenue.

As chair, I will do my utmost to ensure that all senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation. I ask all of you to consider other senators and to keep your remarks to the point and as brief as possible.

À titre de présidente, je ferai de mon mieux pour m'assurer que tous les sénateurs qui souhaitent prendre la parole puissent le faire. Cependant, je vais devoir compter sur votre coopération et je vous demande à tous de penser aux autres sénateurs et de faire des interventions aussi brèves et concises que possible.

Finally, I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the result of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call which obviously provides unambiguous results. Senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Enfin, je tiens à rappeler aux sénateurs que, s'ils ont le moindre doute concernant les résultats d'un vote par oui ou par non ou d'un vote à main levée, ils n'ont qu'à demander un vote par appel nominal, lequel produira comme il se doit des résultats sans équivoque. Les sénateurs savent en outre qu'en cas d'égalité des voix, la motion sera rejetée.

If there are no questions, I am ready to proceed.

S'il n'y a pas de questions, je suis prête à procéder à l'étude article par article.

Senator Massicotte: Perhaps I could take a couple of minutes. Some of you are aware of my opinion. Once we hear hours and hours of testimony and before we go to detailed clause by clause, as a matter or process we have a discussion among ourselves to basically share what we heard and to share our opinion relative to what we heard. I think we all benefit from that discussion. I think it is normal, after hours of listening, that we should have an informal and preferably confidential discussion among ourselves.

Le sénateur Massicotte : Permettez-moi de prendre quelques minutes. Certains connaissent déjà mon point de vue à ce sujet. Je préconise toujours que nous puissions discuter entre nous du contenu des heures de témoignages que nous avons entendus avant de passer à l'étude article par article. Je crois que nous pouvons tous bénéficier d'une telle discussion qui nous permet essentiellement de résumer ce que nous avons entendu et de dire ce que nous en pensons. J'estime tout à fait normal que nous puissions ainsi discuter entre nous de façon informelle et préférablement confidentielle après avoir écouté ces témoignages pendant des heures.

I would normally try to encourage a more serious debate among all of us, but given that we don't have much time today we the time, let me summarize what I think are the issues we heard. You're aware of my thoughts because I sent you an email. If you don't mind I will be a bit aggressive, maybe more than usual, in telling you what was the consensus so we can go a little faster. If you don't agree, it is obviously your right to interject.

Je serais normalement favorable à un débat plus approfondi, mais, compte tenu du peu de temps à notre disposition aujourd'hui, permettez-moi de résumer mon analyse de ces enjeux. Vous savez déjà ce que j'en pense, étant donné que je vous ai envoyé un courriel. De manière à accélérer les choses, je vais me montrer un peu plus catégorique qu'à mon habitude relativement aux éléments au sujet desquels nous nous sommes entendus. Vous pouvez bien sûr exprimer votre désaccord, le cas échéant.

First, there were some questions and a lack of full comfort among some members of this committee relative to the fact that the United States would continue to be excluded from the permit process. Some of us felt uncomfortable, but I think there was a broad consensus to say that in the circumstances, given the relationship we have with the United States, it is a relationship we need to continue. The consequences are too severe. While

Premièrement, certains membres du comité ont posé des questions et indiqué ne pas être tout à fait à l'aise à l'idée que les États-Unis allaient continuer d'être exemptés du processus d'octroi des licences. Malgré les appréhensions de certains, je crois que nous nous sommes généralement entendus pour dire qu'il fallait poursuivre ces échanges, étant donné les liens qui nous unissent aux États-Unis. Dans les circonstances,

some had a little less than full comfort, I would say the consensus here is that stands. You can comment later on.

Second, irrespective of whether we continue to do U.S. trade without the permit process, there were strong recommendations and feelings among some of you that there should be greater transparency by Canada in its annual report to the legislatures, which should include all Canadian exports and imports to the U.S. As you know, we got an email yesterday from Amnesty International. The amendment emanating from that is not significant, but some of us, including me, could not get a handle on how important that was. I am all for transparency, especially when you give such broad powers to the government to trade with the United States. It would have been neat to have a somewhat greater transparency on what that means. Let me come back to that.

Third, when you talk to the minister it is very clear in her mind that, contrary to Amnesty International, she has the power to end or freeze a permit irrespective of the consequences at any point in time. That is a lot like the British system where they have that right. She made it very clear she was going to use that more frequently. At least this government will do that more frequently than in the past.

As you also know, six years ago Pratt & Whitney was found guilty for the improper use of armaments. A $75 million fine was imposed by the American government. Our government decided not to collect or pursue it. It looks like this government is going to use its discretion to freeze or cancel permits more frequently. My concern is that Canadian vendors are signing contracts today where there is no right to cancel. It's probably the case for the contract in question with Saudi Arabia, where they're somewhat stuck. I would urge the minister to make it very clear to the enterprises to do like they do in the United States. That is, there should be a *force majeure* clause in the sales contracts so that the government is not imposing significant penalties.

I think those were the three issues that we heard that were bothersome. I think we had consensus on the first one. The second one, we're not sure how important it was. The third one should be dealt with administratively.

les conséquences seraient trop lourdes. Bien que certains n'étaient pas tout à fait convaincus, je dirais qu'il y avait consensus en faveur du maintien de ces relations. Vous pourrez vous exprimer à ce sujet tout à l'heure.

Deuxièmement, que nous décidions ou non de poursuivre nos relations commerciales avec les États-Unis en les exemptant du processus d'octroi de licences, certains d'entre vous ont recommandé vivement une transparence accrue du gouvernement canadien dans son rapport annuel aux législateurs, lequel devrait indiquer toutes les exportations et les importations entre le Canada et les États-Unis. Comme vous le savez, nous avons reçu hier un courriel d'Amnistie internationale. La proposition d'amendement qui en émane ne va pas tout bouleverser, mais il était difficile pour certains d'entre nous, moi compris, de juger de toute l'importance de cet enjeu. Je suis tout à fait en faveur de la transparence, surtout lorsqu'on accorde des pouvoirs aussi vastes au gouvernement pour commercer avec les États-Unis. Il aurait été bien que l'on se montre un peu plus transparent quant au sens de tout cela. Vous me permettrez d'y revenir plus tard.

Troisièmement, on comprend rapidement, en discutant avec la ministre, qu'elle est convaincue de disposer, contrairement à Amnistie internationale, des pouvoirs nécessaires pour annuler une licence ou en suspendre l'application à n'importe quel moment, et ce, sans égard aux conséquences éventuelles. C'est assez semblable au régime britannique, où un tel droit peut s'exercer. Elle a indiqué très clairement qu'elle comptait s'en prévaloir plus souvent. On peut tout au moins s'attendre à ce que le gouvernement actuel le fasse plus fréquemment que par le passé.

Comme vous le savez également, Pratt & Whitney a été reconnu coupable il y a six ans d'exportation illégale de matériel militaire. Une amende de 75 millions de dollars lui a alors été imposée par le gouvernement américain. Notre gouvernement a décidé de ne pas donner suite à cette affaire. Il semble que le gouvernement actuel compte utiliser plus fréquemment son pouvoir discrétionnaire pour annuler des licences ou en suspendre l'application. Je m'inquiète toutefois du fait que les fournisseurs canadiens signent aujourd'hui des contrats ne prévoyant aucun droit d'annulation. C'est sans doute le cas du contrat conclu avec l'Arabie saoudite, si bien que l'on se retrouve en quelque sorte coincé. J'exhorte donc la ministre à indiquer très clairement aux entreprises d'adopter la pratique en usage aux États-Unis. On devrait ainsi inclure dans les contrats de vente une clause de force majeure, de manière à éviter l'imposition de lourdes sanctions gouvernementales.

Je crois que ce sont les trois questions qui pouvaient être problématiques. Je pense que nous avons dégagé un consensus au sujet de la première. Pour la deuxième, nous ne savons pas à quel point cela peut être important. La troisième devrait être réglée par les voies administratives.

I would recommend that we accept this bill as is but that we delegate to the steering committee the further pursuance of our three concerns with the minister and to come back in time with more information on how to manage those three issues or to resort to another process. I think we need to pursue the three issues with the minister to find out more substantially what we are talking about, if it is very important. In time, we would get back to you. That's how I recommend we deal with the three issues and where there is probably consensus amoungst ourselves.

Je recommanderais donc que nous adoptions le projet de loi tel quel, mais que nous confiions au comité directeur le mandat de faire un suivi auprès de la ministre à l'égard de ces trois préoccupations pour nous communiquer ensuite de plus amples renseignements quant aux moyens à prendre pour nous attaquer à ces trois enjeux. Nous pouvons aussi choisir de procéder différemment. Je pense que nous devons examiner plus à fond ces trois dossiers avec la ministre afin de mieux savoir à quoi nous en tenir, notamment quant à leur importance relative. Le comité directeur pourra ensuite vous informer des résultats. C'est ce que je recommande pour traiter ces trois questions au sujet desquelles nous semblons nous être entendus.

The Chair: I have a list. Hopefully it is a short one.

La présidente : J'ai une liste d'intervenants. En espérant qu'elle ne s'allonge pas trop...

Senator Saint-Germain: As I have attended all meetings and met with all witnesses, I agree with that summary of what happened, but none of the witnesses thought that the addition of Canada to the ATT was something that should not happen now. Many people, including people from civil society, were pressing the government to go ahead with this bill. In principle, I believe it is very important that we stress the fact that Canada is long overdue to be part of the Arms Trade Treaty.

La sénatrice Saint-Germain : J'ai assisté à toutes les réunions, je suis d'accord avec le résumé qui vient d'être fait, mais je dois ajouter qu'aucun témoin n'a indiqué que l'adhésion du Canada au Traité sur le commerce des armes était quelque chose qui pouvait attendre. Bon nombre d'entre eux, y compris des représentants de la société civile, ont exhorté le gouvernement à aller de l'avant avec ce projet de loi. Question de principe, j'estime primordial que nous insistions sur le fait que le Canada aurait dû, depuis longtemps déjà, ratifier le Traité sur le commerce des armes.

We all agree with transparency, but regarding the specific profile of the armament industry, which is a kind of Canada-American industry, we need to be very pragmatic when we speak about requiring arms permits for all companies. In matters of transparency, we need to know the way the components of the firearms are exported and imported back and forth. It is very specific, and it is very important not to be disruptive of this industry.

Personne n'est contre la transparence, mais, compte tenu du profil bien particulier de l'industrie des armes, qui forme en quelque sorte un tout intégré au Canada et aux États-Unis, nous devons bien tenir compte des considérations pratiques lorsqu'il est question d'exiger des licences pour toutes les entreprises. Pour ce qui est de la transparence, nous devons savoir de quelle façon les composantes des armes à feu sont exportées puis réimportées d'un pays à l'autre. L'industrie fonctionne conformément à une mécanique très particulière à laquelle il faut éviter de faire obstacle.

The issue of transparency is an interesting one, but I would support your proposal, senator, that we raise it through a letter to the minister to see what more has to be done, if more can be done, and how it can be done without Canada losing its competitiveness because other countries, especially the U.K., France, Belgium and Netherlands, have fast-tracked proceedings. We need to keep it like it is for the time being. If we go further, it would be important for us to have the experts from Global Affairs give us more information with regard to the consequences or the impact of requiring more information and imposing additional processes or procedures to the military and firearm industries of both countries.

La question de la transparence est intéressante, et je serais d'accord avec ce que vous proposez, sénateur. Nous pourrions écrire à la ministre pour voir ce qu'il reste à faire, le cas échéant, et comment nous pouvons y arriver sans nuire à la capacité concurrentielle du Canada dans un contexte où d'autres pays comme le Royaume-Uni, la France, la Belgique et les Pays-Bas, ont instauré des procédures accélérées. Nous devons garder les choses inchangées pour l'instant. Si nous voulons aller plus loin, il serait bon que les experts d'Affaires mondiales Canada puissent nous en dire plus long au sujet des conséquences ou des impacts à prévoir si l'on exige de plus amples renseignements et si l'on impose des procédures additionnelles aux industries du matériel militaire et de l'armement dans les deux pays.

Senator Coyle: I know you're in a hurry and I know I didn't attend all of the meetings because I am new to the committee. I also have to leave just before two o'clock for the chamber. I want to express at this table agreement with what Senator

La sénatrice Coyle : Je sais que nous avons très peu de temps devant nous, et je dois également partir un peu avant 14 heures pour me rendre au Sénat. Je n'ai pas assisté à toutes les séances, étant donné que je suis une nouvelle membre de ce

Massicotte has put on the table, but I am not sure I agree with the proposed solution. Apparently we only get to open up something like an Arms Trade Treaty every 25 years, I've been told.

comité, mais je dois dire que je suis d'accord avec l'analyse de la situation présentée par le sénateur Massicotte. Je ne suis toutefois pas certaine d'approuver la solution proposée. D'après ce que j'ai pu entendre, l'occasion de profiter de la réouverture du Traité sur le commerce des armes ne reviendrait qu'à tous les 25 ans.

I agree the main thing is that we need to get this done so that everyone sees Canada signing onto the treaty as a very positive step. I don't think there is agreement on the issue of the capture and disclosure of information. I think with the issue of reporting, there is some question about how difficult or how easy it is. Maybe this will be discussed later when we go through clause by clause, but I was told a few minutes ago that even in conversations with officials at Global Affairs, there were some hints at openings around the issue of information and reporting, not permitting but capturing information. The proposed amendment that may or may not come to the table here does not actually name the U.S. It actually just makes the clause shorter and the requirement is there for everybody.

Je conviens qu'il faut d'abord et avant tout que nous adhérions à ce traité, de telle sorte que tout le monde voit bien que le Canada fait ainsi un pas en avant. Je ne crois pas qu'il y ait consensus quant aux données à recueillir et à communiquer. Pour ce qui est de la production de rapport, je pense qu'il y a lieu de se demander à quel point cela peut être difficile ou non. Peut-être en discuterons-nous plus à fond lors de l'étude article par article, mais on m'indiquait il y a quelques minutes à peine qu'il ressort même des conversations avec les représentants d'Affaires mondiales Canada qu'il pourrait y avoir une certaine ouverture quant à la cueillette de l'information et à la production de rapports, mais pas relativement à l'octroi des licences. L'amendement proposé dont nous serons peut-être saisis ne nomme pas expressément les États-Unis. Il vise essentiellement à abréger la disposition en question en faisant en sorte que les exigences s'appliquent à tous.

I wanted to put it on the table that I am not convinced everybody agrees. It will go where it goes, but I just wanted to make that point.

Je voulais seulement qu'il soit bien clair que je ne suis pas convaincue qu'il y a consensus. Je tenais à le préciser, peu importe l'issue finale.

The Chair: If we go beyond the time allocated, we will have to adjourn and I will either have to seek leave to sit when the Senate is sitting at some appropriate time, or it will be adjourned until Wednesday. I thought that we had the time, but so many committees are sitting, trying to finish business, that it was very hard to get a room. Unbelievably that was the biggest thing, a very practical housekeeping thing that we struggled with. That's why we ended up at this time. That is not to thwart any debate but certainly to remind you of the consequences of continuing the debate before we go clause by clause.

La présidente : Si nous nous rendons au bout du temps prévu, nous devrons lever la séance, puis demander la permission de siéger en même temps que le Sénat à une heure qui nous conviendra, ou encore attendre à mercredi pour reprendre nos travaux. Nous nous sommes retrouvés à cette heure-ci parce qu'un très grand nombre de comités tiennent des séances pour essayer de terminer leurs travaux en cours. C'est donc, assez étonnamment, la difficulté de trouver une salle qui nous a surtout embêtés. Je pensais que nous aurions tout de même suffisamment de temps mais, sans vouloir mettre un frein aux discussions, je veux vous rappeler ce qui risque d'arriver si nous poursuivons trop longtemps ce débat avant de passer à l'étude article par article.

Senator Massicotte: Perhaps you could canvass, in my opinion, to see if you get a sense of consensus before we delay the discussion.

Le sénateur Massicotte : Peut-être pourriez-vous sonder le terrain pour voir s'il y a consensus, ce que je crois, avant de reporter la discussion?

Senator Cordy: I agree with you, Senator Massicotte. I think they're very good suggestions, and thanks for the letter. It gets everybody thinking.

La sénatrice Cordy : Je suis d'accord avec vous, sénateur Massicotte. Je pense que vous avez fait d'excellentes suggestions et je vous remercie de votre courriel, qui nous a tous donné matière à réflexion.

Will we have observations to convey some of the things Senator Massicotte raised today? If so, I would be willing to let steering do that. I am saying that just because we heard some really good testimony, I thought, from the International Red Cross and from others about risk of diversion when arms are sent to the United States. I know we spoke about a letter to the

Allons-nous joindre des observations qui reprendront quelques-uns des points soulevés aujourd'hui par le sénateur Massicotte? Le cas échéant, je serais disposée à confier ce mandat au comité directeur. Je dis cela simplement parce que nous avons entendu à mon avis certains excellents témoignages de la Croix-Rouge internationale et d'autres intervenants au sujet

minister. Perhaps we could make a comment or even an observation that the committee will be sending a letter to the minister addressing issues that we heard, such as blah, blah, blah, just so people who appeared as witnesses know we actually heard them.

Senator Saint-Germain: I propose we go clause by clause now.

The Chair: If there's no further discussion, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-47, An Act to amend the Export and Import Permits Act and the Criminal Code (amendments permitting the accession to the Arms Trade Treaty and other amendments)?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 10 carry?

des risques que les armes vendues aux États-Unis soient ensuite détournées. Je sais qu'il a été question d'écrire à la ministre. Peut-être pourrions-nous joindre une observation indiquant que le comité va écrire à la ministre pour traiter de ces enjeux qui ont été soulevés, de telle sorte que les témoins qui ont comparu devant nous sachent bien que nous allons faire le suivi.

La sénatrice Saint-Germain : Je propose que nous passions maintenant à l'étude article par article.

La présidente : Si personne d'autre ne souhaite intervenir, est-il convenu de procéder à l'étude par article du projet de loi C-47, Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et le Code criminel (modifications permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes et autres modifications)?

Des voix : D'accord.

La présidente : Êtes-vous d'accord pour que l'adoption du titre soit reportée?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 10 est-il adopté?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 11 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 12 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 13 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 14 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 15 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 16 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 17 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 18 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 19 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 20 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 21 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 22 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 23 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 24 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Carried.

The Chair: Shall the bill carry?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 11 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 12 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 13 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 14 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 15 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 16 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 17 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 18 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 19 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 20 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 21 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 22 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 23 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : L’article 24 est-il adopté?

Des voix : D’accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : Adopté.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Hon. Senators: Carried.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report, or, as I indicated in conversation with Senator Massicotte, that the steering committee could undertake to fully look at the issue and come back with recommendations on how this committee should proceed to be seized with the issue? Therefore, it would not be restricted to an observation that just gets filed.

It would mean the committee would undertake to study how to address these issues and perhaps call witnesses, but it would be separate from this bill. It would be on the issue of the continuance of the issues that were brought up. In that way, it would be a more fulsome debate, understanding and commitment that we could give the government.

Senator Coyle: Does one preclude the other?

The Chair: It doesn't technically, but I can tell you, from being around here, that once the observations are made the appetite fades. Going to the steering committee leaves it for the steering committee to address the issue and bring it back to the committee. The committee then puts the input into it, and we can then move it forward as we see fit as a committee. That gives us more time to investigate, to reflect and to call other witnesses.

We're not precluded, then, by Bill C-47, which in fact is an enabling piece of legislation for the Arms Trade Treaty and that is it. Whereas, what we want to do is explore this relationship, transparency and accountability. That's where I felt the instructions to the steering committee should really be to address this and bring this back. By virtue of doing that, we can file a report, which is tantamount to observations on the floor of the Senate at any time that we want.

It pays to be around this table for a few years. You get the nuances of what other committees have done.

Senator Coyle: I really appreciate the experience around the table. This is my third meeting of this committee.

The Chair: Stay tuned.

Senator Coyle: There is also some benefit to being the new guy because you get to ask questions. I am not convinced, to be honest, in what I've heard why one wouldn't do both. I think that an observation or some observations could be in order. I am not

Des voix : Adopté.

La présidente : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport ou désire-t-il, comme le proposait le sénateur Massicotte, que l'on confie au comité directeur le mandat de procéder à un examen approfondi des enjeux relevés pour formuler ensuite des recommandations quant à la façon dont le comité devrait s'y prendre pour traiter de ces questions? On ne se limiterait pas ainsi à une simple observation qui serait versée au dossier.

Le comité s'engagerait, de cette façon, à examiner ces questions en convoquant peut-être des témoins dans le cadre d'une étude qui ne concernerait pas ce projet de loi. Il s'agirait de faire un suivi à l'égard de différents enjeux qui ont été soulevés. Nous pourrions ainsi tenir un débat plus approfondi afin de dégager une meilleure compréhension de ces questions pour pouvoir ensuite interpeller le gouvernement en conséquence.

La sénatrice Coyle : Pourrait-on dire que l'un n'empêche pas l'autre?

La présidente : C'est vrai en théorie, mais l'expérience m'a appris que l'intérêt diminue grandement une fois que des observations sont formulées. Si nous en saisissons le comité directeur, il nous fera part des résultats de son travail, ce qui nous permettra d'aller de l'avant en toute connaissance de cause si nous choisissons de le faire. Nous aurons ainsi plus de temps pour analyser ces questions, bien y réfléchir et convoquer d'autres témoins.

Notre travail n'est donc pas entravé par le projet de loi C-47 qui n'est, en fait, rien d'autre qu'une loi nous permettant d'adhérer au Traité sur le commerce des armes. Nous voulons pour notre part explorer plus à fond ces relations et les notions de transparence et de reddition de comptes. C'est pour cette raison que j'estime qu'il faut, en fait, demander au comité directeur de se pencher sur ces enjeux et de nous communiquer ses résultats par la suite. Nous pourrons ici déposer au moment qui nous conviendra un rapport au Sénat, ce qui est l'équivalent d'annexer des observations.

Il est parfois utile d'être en poste depuis un certain temps. On a pu tirer certains enseignements de l'expérience d'autres comités.

La sénatrice Coyle : Je suis vraiment ravie de pouvoir compter sur la vaste expérience de mes collègues ici présents. C'est ma troisième séance au sein de ce comité.

La présidente : Restez des nôtres et vous verrez.

La sénatrice Coyle : Il y a aussi certains avantages à être nouvelle, car on peut poser toutes sortes de questions. En toute franchise, les arguments avancés ne m'ont pas convaincue que nous ne pouvions pas faire les deux à la fois. Je pense qu'il

discounting that or the second action that has been recommended, the letter. I think both sound like reasonable things to do, in my humble opinion.

pourrait être bien d'annexer certaines observations. Je ne rejette pas cette option, pas plus que l'autre solution recommandée, à savoir la lettre. À mon humble avis, il s'agit de mesures tout à fait raisonnables dans les deux cas.

Senator Cordy: My suggestion is that an observation be that the committee will be looking at issues raised by witnesses. I would leave this up to steering. I am comfortable with that. We don't need the wording right now.

La sénatrice Cordy : Je suggérerais que nous indiquions, dans l'une de nos observations, que le comité compte se pencher sur certains enjeux soulevés par des témoins. Je n'ai aucune objection à confier ce mandat au comité directeur. Nous pouvons attendre pour en arriver à un libellé définitif.

The committee will be looking at issues related to Bill C-47 specifically related to the testimony we heard from witnesses, including the risk of diversion and including other things as an observation.

Nous indiquerions donc dans l'une de nos observations que le comité va poursuivre l'examen de certaines questions liées au projet de loi C-47 à la suite des témoignages entendus, notamment quant au risque de détournement.

The Chair: I wouldn't list them by saying," observations from the committee." It is on the record here.

La présidente : Je ne voudrais pas que l'on en dresse la liste. Disons simplement qu'il s'agirait des observations du comité. Cela figure maintenant au compte rendu.

Senator Cordy: We could say "such as," and it wouldn't be inclusive. Could we leave it to steering to make an observation related to that? I would like to have an observation, just because of the witness testimony we heard, to say that we actually heard them. It is a treaty. We can't change it, but we heard what they had to say and we're going to do further investigation.

La sénatrice Cordy : Sans être exhaustifs, nous pourrions indiquer que cela inclut notamment telle ou telle chose. Pouvons-nous laisser le soin au comité directeur de formuler une observation dans ce sens-là? J'aimerais que nous joignions une observation à ce sujet simplement pour qu'il soit bien clair que nous tenons compte des témoignages entendus. C'est un traité auquel nous ne pouvons rien changer, mais nous avons entendu le point de vue de ces gens-là et nous allons tenter de tirer ces questions au clair.

Senator Dawson: For the sake of being able to report it today as quickly as possible, I think the steering committee could meet this afternoon and agree on wording that will satisfy. I certainly agree with the chair. I don't think we should start making exceptions because it opens up debate on what is important and what is not. I agree that we will ask for a mandate to further study this question, and we'll say so in the report.

Le sénateur Dawson : Pour que nous puissions faire rapport du projet de loi dès que possible aujourd'hui, je crois que le comité directeur pourrait se réunir cet après-midi et convenir d'un libellé satisfaisant. Je suis certes d'accord avec notre présidente. Je ne crois pas que nous devrions commencer à faire des exceptions, car cela ouvrirait la voie à un débat quant à savoir ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Je suis d'accord pour que nous demandions à obtenir un mandat pour mener une étude plus approfondie de ces questions et pour que nous l'indiquions dans notre rapport.

I recommend steering be mandated, and we try to do that today. Timing is everything. It is the end of the session. If we don't do it now, we get into another cycle.

Je recommande donc que le mandat soit confié au comité directeur et qu'il essaie d'y donner suite dès aujourd'hui. Le temps presse toujours à la fin d'une session. Si nous ne le faisons pas maintenant, il faudra attendre un autre cycle.

Senator Cordy: Steering would develop an observation this afternoon.

La sénatrice Cordy : Le comité directeur rédigerait une observation cet après-midi.

Senator Dawson: I propose that we report this bill, as adopted.

Le sénateur Dawson : Je propose que nous fassions rapport de ce projet de loi en indiquant qu'il est adopté.

Senator Dean: I am not going to throw things off balance at this point, so I think I will pass.

Le sénateur Dean : Je vais m'abstenir d'intervenir, car je ne voudrais pas tout bousculer à ce moment-ci.

The Chair: Is it agreed that we pass the bill? We will report it with an observation that the steering committee will have the authority to complete the conversation we had here. Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: We did it. I would like to make one comment because we are in a public forum. To my knowledge we do not and have not had, unless it was an exceptional circumstance, a committee meeting in camera to discuss legislation. We've done that for studies because of the nature of the studies, but on legislation we're all free to make our comments and reach consensus in public and maybe after in camera for purposes of reports and observations but never before the vote. I want the public to understand that clarification.

Senator Massicotte: I have another comment to add that I think would be good for the future. It's a process issue I feel strongly about. Before we do clause by clause, we should have time after the testimony to have a discussion among ourselves on what we heard, what we agreed and what we did not agree on, to make sure we get as much consensus as we can.

The Chair: I think we are obliged, the minute we're finished the testimony. You're treading on parliamentary privilege.

Senator Massicotte: Many committees are doing so, and nobody has gone to jail yet.

The Chair: That's fine. I think we can have a fulsome debate about the fact that I don't think we should have in-camera meetings before. How each one of us comes to the conclusion of how to vote would be different. I did want that on the record, and now I have it on twice.

(The committee adjourned.)

La présidente : Êtes-vous d'accord pour que nous adoptions ce projet de loi? Nous allons en faire rapport en y joignant une observation que le comité directeur sera appelé à rédiger en fonction des échanges que nous avons eus. Tout le monde est d'accord?

Des voix : D'accord.

La présidente : Voilà qui est fait. J'aimerais profiter du fait que nous sommes en séance publique pour faire un commentaire. À ma connaissance, nous n'avons jamais tenu de séance à huis clos, sauf dans des circonstances exceptionnelles, pour discuter d'un projet de loi. Nous l'avons fait pour certaines études en raison de leur nature même, mais nous sommes tous libres de formuler nos commentaires et d'essayer de dégager un consensus en séance publique pour passer peut-être ensuite à huis clos pour les fins de notre rapport ou de nos observations, mais jamais avant le vote. Je veux que les gens comprennent bien comment les choses se passent.

Le sénateur Massicotte : J'aurais un dernier commentaire qui pourrait, selon moi, nous être bénéfique pour l'avenir. C'est une considération qui me tient à cœur en ce qui a trait à notre façon de procéder. Avant de passer à l'étude article par article, nous devrions nous garder du temps après l'audition des témoignages pour discuter entre nous de ce que nous avons entendu et des points au sujet desquels nous sommes en accord ou en désaccord, de manière à dégager le plus large consensus possible.

La présidente : Je crois que nous sommes tenus d'aller de l'avant dès que les témoignages sont terminés. Vous élargissez l'interprétation du privilège parlementaire.

Le sénateur Massicotte : De nombreux comités fonctionnent de cette manière, et personne ne s'est encore retrouvé en prison.

La présidente : Très bien. Je pense que nous pourrions débattre longuement du fait que je ne crois pas que nous devrions tenir des séances à huis clos avant le vote. Cela pourrait modifier la façon dont chacun d'entre nous décide de trancher dans un sens ou dans l'autre. Je voulais que cela figure au compte rendu, et deux fois valent mieux qu'une.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 5, 2018

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, to which was referred Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income, met this day at 4:15 p.m. to give consideration to the bill.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we are meeting today to begin our examination of Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income.

We are pleased to welcome to the committee government officials from the Department of Finance Canada. Before I introduce them, I'm going to ask senators to introduce themselves.

Senator Coyle: Senator Mary Coyle from Antigonish, Nova Scotia.

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

Senator Bovey: Patricia Bovey, Manitoba.

Senator Cordy: Jane Cordy, a senator from Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul Massicotte from Quebec.

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec.

[*English*]

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Greene: Steve Greene from Nova Scotia.

The Chair: And I'm Raynell Andreychuk from Saskatchewan.

We welcome to the committee Mr. Ted Cook, Director General, Tax Legislation; and Ms. Stephanie Smith, Senior Director, Tax Treaties.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 5 décembre 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, auquel a été renvoyé le projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous sommes réunis aujourd'hui pour entreprendre notre étude du projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

Nous sommes heureux d'accueillir au comité des représentants du ministère des Finances Canada. Avant de les présenter, j'invite les sénateurs à se présenter.

La sénatrice Coyle : Je suis la sénatrice Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

Le sénateur Greene : Steve Greene, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Je m'appelle Raynell Andreychuk, et je suis de la Saskatchewan.

Nous accueillons au comité M. Ted Cook, directeur général de la Division de la législation de l'impôt, et Mme Stephanie Smith, directrice principale de la Section des conventions fiscales.

I'm sure you have testified at committees of this sort before. We want to know the procedure, the process and the reason we are entering into a double taxation agreement with Madagascar. Please go ahead.

Ted Cook, Director General, Tax Legislation, Department of Finance Canada: Thank you very much for the opportunity to appear before the committee today.

I have a few preliminary remarks to talk about the purposes of income tax treaties in general and the Madagascar treaty in particular. Canada has an extensive tax treaty network. We have 93 tax treaties currently in force. If Bill S-6 is passed, implementing a tax treaty with Madagascar, we will have 94 in force.

The tax treaty contained in Bill S-6 is modelled after the OECD Model Tax Convention on Income and on Capital, modified somewhat to take into account the particular elements of the Canadian tax system. Basing tax treaties on the OECD Model Tax Convention is consistent with the way most tax treaties in the world are now negotiated.

As indicated by the title of the tax convention, it has two main purposes. The first is to avoid double taxation, and that's in order to promote bilateral trade and investment between Canada and Madagascar; and the second is to prevent tax evasion and tax avoidance, particularly by encouraging the exchange of information.

With respect to the first of these two purposes, to avoid double taxation to promote bilateral trade and investment, double taxation arises where a person is subject to potential tax in two jurisdictions. International double tax poses a barrier to trade. The treaty would seek to prevent double taxation by doing a number of things. First, it provides greater certainty to taxpayers as to when they're going to be subject in each of the two jurisdictions. Second, it allocates taxing rights between Canada and Madagascar so it will be clearer that one country, often the country of residence of the taxpayer, has an exclusive right to tax. It ensures that there's no discriminatory taxation in either jurisdiction; that is, it provides certain protections to nationals of both countries so that they're not treated in a discriminatory fashion in the other jurisdiction.

Finally, it addresses what we call burdensome taxation, or the risk of burdensome taxation. What I mean by "burdensome taxation" is, under Canada's domestic tax law, we impose withholding tax on certain types of passive income paid out to non-residents. If you think of amounts paid out of Canada to a

Je suis persuadée que vous n'en êtes pas à votre première fois devant un comité parlementaire. Nous voulons connaître la procédure entourant la convention et savoir pourquoi nous avons conclu une convention de double imposition avec Madagascar. Allez-y.

Ted Cook, directeur général, Législation de l'impôt, ministère des Finances Canada : Merci beaucoup de nous donner l'occasion de témoigner aujourd'hui devant votre comité.

Nous avons préparé un exposé pour vous expliquer les objectifs des conventions fiscales en général et de la convention avec Madagascar en particulier. Le Canada a conclu de nombreuses conventions fiscales. Nous avons actuellement 93 conventions fiscales en vigueur. Si le projet de loi S-6, qui met en œuvre la convention fiscale avec Madagascar, est adopté, nous en aurons 94 en vigueur.

La convention fiscale contenue dans le projet de loi S-6 se fonde sur le Modèle de convention fiscale concernant le revenu et la fortune de l'OCDE que nous avons quelque peu modifié pour tenir compte des éléments propres au régime fiscal canadien. La majorité des conventions fiscales qui sont maintenant négociées dans le monde se fondent sur le Modèle de convention fiscale de l'OCDE.

Comme l'indique le titre de la convention fiscale, ce document a deux objectifs. Premièrement, cela vise à éviter les doubles impositions en vue de promouvoir les échanges et les investissements bilatéraux entre le Canada et Madagascar. Deuxièmement, cela vise aussi à prévenir l'évasion fiscale et l'évitement fiscal en favorisant en particulier l'échange de renseignements.

En ce qui a trait au premier de ces deux objectifs, soit d'éviter les doubles impositions en vue de promouvoir les échanges et les investissements bilatéraux, une double imposition survient lorsqu'une personne peut être assujettie à l'impôt dans deux pays. La double imposition freine les échanges entre les pays, et la convention vise à prévenir les doubles impositions par divers moyens. Premièrement, elle procure une plus grande assurance aux contribuables concernant les cas où ils seront assujettis à l'impôt dans chacun des deux pays. Deuxièmement, la convention répartit les droits d'imposition entre le Canada et Madagascar pour que ce soit clair qu'un pays, soit souvent le pays de résidence du contribuable, détient le droit exclusif d'imposition. Cela veille aussi à ce qu'il n'y ait aucune imposition discriminatoire dans l'un ou l'autre des pays, c'est-à-dire que la convention prévoit des protections aux nationaux des deux pays pour garantir qu'ils ne seront pas traités de manière discriminatoire dans l'autre pays.

Enfin, la convention traite de ce que nous appelons une imposition excessive, ou le risque d'une imposition excessive. Ce que j'entends par « une imposition excessive », c'est que le régime fiscal canadien applique une retenue à la source sur certains types de revenus passifs versés aux non-résidents. Si

non-resident in the form of interest, dividends or royalties, under the Income Tax Act, those are taxed at a rate of 25 per cent, and that 25 per cent is imposed on the gross amount of the payment. Most similar jurisdictions impose withholding tax in the same manner. A 25 per cent tax on a withholding basis can potentially be quite a high rate of tax because it's just paid on the gross amount, not on the net amount of income, which is usually the way jurisdictions tax their own residents.

nous prenons les montants versés à des non-résidents à l'extérieur du Canada sous la forme d'intérêts, de dividendes ou de redevances, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, le taux d'imposition est de 25 p. 100, et ce taux de 25 p. 100 est prélevé sur le montant brut du paiement. La majorité des administrations semblables appliquent ainsi la telle retenue à la source. Une retenue à la source de 25 p. 100 peut être un taux très élevé parce que c'est prélevé sur le montant brut et non le montant net des revenus, et c'est normalement ainsi que les administrations perçoivent l'impôt sur le revenu dans le cas de leurs propres citoyens.

The treaty will represent an agreement between the two jurisdictions to each reduce their withholding tax rates, thus reducing the impediment that taxation imposes to the flow of investment. Under this particular treaty, rather than the 25 per cent withholding tax rate, certain types of dividends, if a certain threshold of ownership is met, will be taxed at 5 per cent and 15 per cent for the case of other dividends. Interest and royalties will generally be subject to a maximum withholding tax rate of 10 per cent; and for certain types of royalties that rate can be reduced to 5 per cent. This limitation on withholding tax rates that can be imposed by the two jurisdictions helps reduce the drag that tax can impose and is intended to improve bilateral trade and investment and improve Canada's economic links between Madagascar and Canada.

La convention représentera un accord entre les deux pays en vue de réduire le taux de leur retenue à la source, ce qui viendra réduire l'obstacle que crée l'imposition pour les investissements. En vertu de cette convention, au lieu d'appliquer une retenue à la source de 25 p. 100, l'impôt pour certains types de dividendes, si un certain seuil de contrôle est atteint, sera de 5 p. 100 et de 15 p. 100 dans le cas des autres dividendes. Par ailleurs, la retenue à la source ne pourra pas généralement excéder 10 p. 100 du montant des intérêts et des redevances; dans le cas de certains types de redevances, et ce taux peut être réduit à 5 p. 100 pour certains types de redevances. L'imposition de cette limite sur les taux de la retenue à la source que peuvent appliquer les deux administrations contribuera à réduire le fardeau que peut imposer cette retenue à la source, et cela vise à accroître les échanges et les investissements bilatéraux et à renforcer les liens économiques entre Madagascar et le Canada.

The second main purpose of the tax treaty that I mentioned is to help prevent tax evasion and avoidance. The way the treaty does that is it provides provisions for the exchange of information between the two tax authorities that they can use for administering their domestic tax laws. As I'm sure the committee can appreciate, transparency and access to information are important tools for a revenue authority to ensure compliance with its own rules. The provisions in this tax treaty are consistent with the current international standard on exchange of information.

L'autre grand objectif de la convention fiscale que j'ai mentionné, c'est de contribuer à prévenir l'évasion fiscale et l'évitement fiscal. Pour ce faire, la convention fiscale prévoit des dispositions sur l'échange de renseignements entre les deux administrations fiscales dont elles peuvent se servir dans la gestion de leur propre législation fiscale. Comme je suis persuadé que le comité est à même de le comprendre, la transparence et l'accès aux renseignements sont des outils importants pour le fisc en vue de faire respecter ses propres règles. Les dispositions de la convention fiscale sont conformes à la norme internationale actuelle en matière d'échange de renseignements.

I would note that the way the treaty is structured is that bank secrecy laws would not provide a basis for not providing information to the other jurisdiction, and it does not contain what we call a domestic interest requirement. A domestic interest requirement is where the jurisdiction providing the information needs the information for its own purposes before it can be shared with the other jurisdiction. That's not the case here.

Je souligne que, en raison de la manière dont la convention est structurée, une administration ne pourrait pas s'appuyer sur les lois sur le secret bancaire pour ne pas fournir de renseignements à l'autre administration, et la convention n'inclut pas ce que nous appelons l'exigence d'un intérêt national. Ce concept signifie qu'une administration qui fournit des renseignements doit avoir besoin de ces renseignements pour ses propres fins avant de pouvoir échanger ces renseignements avec une autre administration. Ce n'est pas le cas ici.

In conclusion, the two main purposes are to prevent double taxation and to help address tax avoidance and evasion. Those are my initial remarks, and I thank you.

En conclusion, les deux principaux objectifs sont d'éviter les doubles impositions et de contribuer à lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal. J'ai terminé mon exposé. Merci.

The Chair: Ms. Smith, will you add comments, or are you here for the questions?

La présidente : Madame Smith, avez-vous quelque chose à ajouter ou êtes-vous ici pour répondre aux questions?

Stephanie Smith, Senior Director, Tax Treaties, Department of Finance Canada: I'm here for the questions. Thank you.

Stephanie Smith, directrice principale, Conventions fiscales, ministère des Finances Canada : Je suis ici pour répondre aux questions. Merci.

Senator Massicotte: I have some technical questions, so maybe someone else wants to go first.

Le sénateur Massicotte : J'ai des questions de nature technique. Une autre personne aimerait peut-être y aller en premier.

The Chair: I think you can start. The technical questions may help us all.

La présidente : Je crois que vous pouvez y aller en premier. Les questions de nature technique nous seront peut-être tous utiles.

Senator Massicotte: Maybe I should ask Senator Greene. He's the sponsor. Would you prefer I ask my question to you, Senator Greene?

Le sénateur Massicotte : Je devrais peut-être demander au sénateur Greene, puisqu'il est le parrain. Préférez-vous que je vous pose directement mes questions, sénateur Greene?

The Chair: You can do so after the meeting.

La présidente : Vous pouvez le faire après la réunion.

Senator Massicotte: This is highly technical, as you can imagine. Let me start with some generic questions. This is a standard tax treaty, I understand, when you look at the rates and the application of income. In other words, my understanding is if you have a real estate gain, it is taxed in the country where the real estate is located. When I look at all these rules, is that pretty much standard? Are you applying internationally accepted rules in this treaty in particular?

Le sénateur Massicotte : C'est de nature très technique, comme vous pouvez l'imaginer. Je vais commencer par des questions de nature générale. Je crois comprendre qu'il s'agit d'une convention fiscale normale, si nous regardons les taux et l'application des lois de l'impôt sur le revenu. Autrement dit, selon ce que j'en comprends, si vous avez des gains provenant de l'aliénation de biens immobiliers, ces gains sont assujettis à l'impôt dans le pays où les biens immobiliers se situent. Je regarde toutes ces règles, et je me demande si cela correspond pratiquement à la norme. Vous conformez-vous aux règles internationales convenues dans cette convention en particulier?

Ms. Smith: Yes, this treaty is modelled very closely on the OECD model, as was mentioned earlier, so very closely on the Organisation for Economic Co-operation and Development's Model Tax Convention.

Mme Smith : Oui. Cette convention s'inspire grandement du modèle de l'OCDE, comme nous l'avons mentionné plus tôt. Bref, cette convention ressemble passablement au modèle de convention fiscale de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Senator Massicotte: Do we have a tax treaty with the Bahamas, for instance? Is it similar from a numbers sense? Five per cent, fifteen per cent. Are these numbers standard to a small country, big country? How about the United States? How does it compare to the rates we have with the United States?

Le sénateur Massicotte : Par exemple, avons-nous une convention fiscale avec les Bahamas? Est-ce similaire à de nombreux égards? Avec des taux de 5 et de 10 p. 100. Ces taux sont-ils la norme pour un petit pays ou un grand pays? Qu'en est-il du côté des États-Unis? Comment cela se compare-t-il aux taux dont nous avons convenu avec les États-Unis?

Ms. Smith: The rates are very similar to what we have with the United States with the exception of interest, where there is an exemption from withholding on both arm's-length and non-arm's-length interest.

Mme Smith : Les taux sont très similaires à ce dont nous avons convenu avec les États-Unis sauf pour ce qui est des intérêts, parce que les intérêts émis avec un lien de dépendance et sans aucun lien de dépendance sont exonérés de la retenue à la source.

Senator Massicotte: Can I give you a couple of examples to make sure I understand this correctly? If you have a real estate gain from selling a property, it is only taxed in the country where that real estate is located irrespective of your residency from a tax point of view. Is that accurate?

Le sénateur Massicotte : Puis-je vous donner des exemples pour m'assurer de bien comprendre? Si vous avez des gains provenant de l'aliénation de biens immobiliers, ces gains sont seulement assujettis à l'impôt dans le pays où ces biens immobiliers se situent, indépendamment de votre lieu de résidence au chapitre de l'impôt sur le revenu. Est-ce exact?

The Chair: A generic question.

Ms. Smith: Yes, that is correct. The only exception would be because we do have departure tax rules in Canadian domestic law. If you had a Canadian resident who held a property and then moved to Madagascar, there could be some differences. But generally, if it's real property that's owned, it's taxed in the state where the real estate is located.

Senator Massicotte: I understand that if a Canadian has a business in Madagascar, that Madagascar will be the only jurisdiction that will gain taxation from the profits of that business and none of it will be taxable in Canada. Is that accurate?

Ms. Smith: No, that's not entirely accurate. If a Canadian carries on business in Madagascar, Madagascar would have the right to tax the profits of that business to the extent that there's a permanent establishment located in Madagascar. It does raise a certain threshold, a certain level of activity that has to be undertaken in Madagascar before Madagascar would have the taxing right. If Madagascar does have the right to tax, in some instances, depending on what the income is and the form that it is paid back to Canada, there may be a right of taxation to Canada.

Senator Massicotte: Things have changed, but from memory, some time ago, if a certain organization has plants in Madagascar and Canada, we used to allocate the taxation based on a percentage of revenues and possibly a percentage of costs, given the establishment in each one. Is that the case? How do you do your transfer pricing? How do you allocate the profits from an organization that has multi-jurisdiction? It's pro rata revenues, pro rata labour costs?

Ms. Smith: It's unfortunately not quite that simple. The international standard for transfer pricing is on an arm's-length basis; so you look at what kinds of transactions, and you price them what would take place between arm's-length parties and then apply that to the situation where they are non-arm's length, and it's typically a transaction-by-transaction basis that's priced.

Senator Massicotte: I'm not sure I understand, but I'll go on.

If I look at another table, profits from the sale of shares or interest in a company, bonds or whatever, is taxable only in the jurisdiction of residence to the taxpayer. Is that accurate?

La présidente : C'est une question de nature générale.

Mme Smith : Oui. C'est exact. Il y a une seule exception, parce que la loi canadienne prévoit un impôt de départ. Dans le cas d'un résident canadien qui possédait un bien immobilier et qui a ensuite déménagé à Madagascar, il pourrait y avoir quelques différences. Toutefois, de manière générale, si le bien immobilier appartenait au particulier, les gains seraient assujettis à l'impôt dans l'État où le bien immobilier se situe.

Le sénateur Massicotte : Selon ce que j'en comprends, si un Canadien a une entreprise à Madagascar, Madagascar sera le seul pays à imposer les bénéfices de cette entreprise, et les bénéfices ne seront pas assujettis à l'impôt au Canada. Est-ce exact?

Mme Smith : Non. Ce n'est pas tout à fait exact. Si un Canadien exploite une entreprise à Madagascar, Madagascar aura le droit d'assujettir à l'impôt les bénéfices de cette entreprise dans la mesure où il y a un établissement stable à Madagascar. Il faut atteindre un certain seuil ou il faut qu'un certain pourcentage des activités ait lieu à Madagascar avant que Madagascar ait le droit d'imposition en la matière. Si Madagascar a le droit d'imposition, dans certaines circonstances, selon les revenus et la forme des paiements reçus au Canada, le Canada peut aussi avoir un droit d'imposition.

Le sénateur Massicotte : Les choses ont évolué. Toutefois, de mémoire, à une certaine époque, si une entreprise avait des usines à Madagascar et au Canada, nous établissions l'imposition en fonction d'un pourcentage des recettes et possiblement d'un pourcentage des coûts en fonction de l'établissement dans chaque pays. Est-ce le cas? Comment procédez-vous concernant l'établissement des prix de transfert? Comment établissez-vous les recettes d'une société qui a des activités dans plus d'un pays? Cela fonctionne-t-il au prorata des recettes et du coût de la main-d'œuvre?

Mme Smith : Ce n'est malheureusement pas aussi simple. La norme internationale concernant l'établissement des prix de transfert se fonde sur le principe de pleine concurrence. Il faut examiner les types de transactions, puis vous établissez les prix en fonction du principe de pleine concurrence et vous l'appliquez à la situation où il y a un lien de dépendance entre les sociétés. Nous le faisons normalement au cas par cas.

Le sénateur Massicotte : Je ne suis pas sûr de comprendre, mais je vais poursuivre.

Passons à un autre élément. Les gains provenant de la vente d'actions ou d'une participation dans une société ou d'obligations sont seulement assujettis à l'impôt dans le pays de résidence du contribuable. Est-ce exact?

Ms. Smith: Yes, that would be accurate that it would be in the resident's state, with the exception that I had started to explain before and then realized you had asked in respect to immovable property. Our departure tax rules may capture some of that gain.

Mme Smith : Oui. Ce serait exact de dire que ce serait imposable dans le pays de résidence du contribuable, mis à part l'exception que j'ai commencé à expliquer plus tôt au sujet de votre question sur les biens immobiliers. Nos règles entourant l'impôt de départ permettront de récupérer une partie de ces gains.

Senator Massicotte: I agree, when you have a transition. On the share stuff, I can buy that. It makes sense to me if it's a public company because you're dealing with a commodity, and you are saying that the only point of reference can be where you reside. But let's say you have shares in a private company, and you may be producing sugar or whatever, and it's in Madagascar, and the owner is a Canadian. Will those profits from the sale of those shares of a private company only be taxed in Canada or vice versa?

Le sénateur Massicotte : Je suis d'accord quand vous avez une transition. En ce qui concerne les actions, je peux le comprendre. Cela m'apparaît logique dans le cas d'une société ouverte parce qu'il s'agit d'une marchandise, et vous affirmez que le seul point de référence possible est le lieu de résidence. Cependant, si vous détenez des actions d'une société fermée qui produit du sucre, par exemple, à Madagascar et que le propriétaire est un Canadien, les gains provenant de la vente de ces actions d'une société privée seront-ils seulement assujettis à l'impôt au Canada ou l'inverse?

Ms. Smith: Yes, they would be taxed in the state of residence of the person disposing of the shares.

Mme Smith : Oui. Les gains seront assujettis à l'impôt dans le pays de résidence de la personne qui vend les actions.

Senator Massicotte: Irrespective of whether it is liquid or not liquid or public or private?

Le sénateur Massicotte : Peu importe que ce soit des actions liquides ou non liquides ou des actions d'une société ouverte ou fermée?

Ms. Smith: Public or private, that would not matter for the distinction. What would matter is if the shares derive their value primarily from real property. Then the state of source would retain —

Mme Smith : Que l'entreprise soit ouverte ou fermée n'a pas d'importance. L'important est de déterminer si les actions tirent principalement leur valeur de biens immobiliers. Ensuite, l'État où cela se passe conserverait...

Senator Massicotte: In this case, I'm talking about shares — not real property — in a corporation that may employ hundreds of people in Madagascar, but you're saying that when I sell those shares, it's only taxable by residence, which is, in this case, Canada?

Le sénateur Massicotte : Dans mon exemple, je parle d'actions — et non de biens immobiliers — d'une société qui a peut-être des centaines d'employés à Madagascar, mais vous affirmez que, lorsque je vends ces actions, les gains sont seulement assujettis à l'impôt dans mon pays de résidence qui est, dans ce cas-ci, le Canada. Est-ce exact?

Ms. Smith: With respect to the capital gain, yes.

Mme Smith : En ce qui concerne les gains en capital, oui.

Senator Massicotte: And I understand that if I ask the question about how it gets treated in this case, the vice versa applies; right?

Le sénateur Massicotte : Je crois comprendre que, si je vous demande la manière dont c'est traité dans cet exemple, la situation inverse s'applique, n'est-ce pas?

Ms. Smith: Yes, it is.

Mme Smith : Oui.

Senator Massicotte: Madagascar is committed to the same terms and conditions.

Le sénateur Massicotte : Madagascar s'engage à respecter les mêmes conditions.

If you look at the information we have, if we look at the relationship of imports and exports between the two countries, we are by far a beneficiary of that trade relationship. Therefore, I presume we must have significant Canadian companies in this economy in Madagascar, which means that while this tax treaty looks to be fair all around, in this case we as a country may be a significant beneficiary from this tax treaty because, for our Canadian companies, it takes away the issue of risk of uncertainty and it lowers the taxation significantly, given this

Si nous examinons les renseignements que nous avons et la relation sur le plan des importations et des exportations entre nos deux pays, nous profitons grandement de cette relation commerciale. Par conséquent, je présume que nous avons beaucoup d'entreprises canadiennes qui ont des activités à Madagascar, ce qui signifie que, même si cette convention fiscale apparaît équitable, dans le cas en question, le Canada profitera peut-être grandement de cette convention fiscale, parce que cela permet d'éliminer le risque lié à l'incertitude pour

parent company is probably bringing the money back to Canada. Am I correct in saying that?

Mr. Cook: The impact on any particular company or taxpayer will depend on their particular circumstances, but certainly, from a general perspective, the idea is it would be beneficial for Canadian taxpayers and companies to have the provisions of the treaty and the certainty it provides for them.

I think what you're highlighting is the balance of trade between Madagascar and Canada in terms of the amount of exports from Madagascar to Canada. I think the last numbers we have were approximately $100 million per year, as opposed to the trade going the other way.

Senator Massicotte: Was that part of your motivation for doing this deal? In other words, as the Canadian government, are you trying to get the couple of companies doing significant business in Madagascar to bring their dividends back home? Is that part of the reason we struck a deal with them compared to many other countries we don't deal with?

Ms. Smith: I think the history on this is, yes, if you look at a number of the places where we have treaties, oftentimes they represent jurisdictions where there are significant opportunities for Canadian businesses, so where there would be mining opportunities that would be available, and it would expand opportunities for Canadian businesses. That certainly plays into one of the decisions made by the government in terms of engaging in negotiations with a particular country, and I think it would apply here as well.

Senator Massicotte: Let me ask the other question I have.

It sometimes irks me. Obviously, retention is on the cash being transferred. Usually, the revenue is a gross number, not net. You mentioned that earlier. You realize that for dividends, which is really the net of all costs, for the person living in Madagascar, collecting dividends from a Canadian company is retention. That's it, that's all. In other words, he doesn't have to pay any further tax for the retention on the minimums we imposed and, usually, that taxation rate is lower than for a Canadian owning the same shares in the public company. It always bothered me when I looked in the past if that's the case, but I gather that's the world standard and I presume governments do so because at least you're attracting foreign capital into your capital markets. I'm not sure. Do you have any comments on that? It seems to be unfair to Canadians in that sense.

nos entreprises canadiennes et que cela réduit énormément leurs impôts, étant donné que la société mère rapatrie probablement l'argent au Canada. Ai-je raison?

M. Cook : L'incidence sur une entreprise ou un contribuable précis dépendra de sa propre situation. Toutefois, dans l'ensemble, nous pouvons dire que ce sera utile pour les contribuables et les entreprises canadiennes d'avoir les dispositions que prévoit cette convention et l'assurance qu'elle leur donne.

Je crois que vous faites allusion à la balance commerciale entre Madagascar et le Canada en ce qui concerne les exportations de Madagascar à destination du Canada. Je crois que les dernières données que nous avons chiffraient le tout à environ 100 millions de dollars par année par rapport aux échanges dans l'autre sens.

Le sénateur Massicotte : Est-ce, en partie, ce qui vous a motivés à conclure cette entente? Autrement dit, le gouvernement du Canada essaie-t-il de faire en sorte que les quelques entreprises qui mènent d'importantes activités commerciales à Madagascar rapportent leurs dividendes chez eux? Est-ce une partie de la raison pour laquelle nous avons conclu une entente avec ce pays plutôt qu'avec les nombreux autres pays avec lesquels nous ne faisons pas affaire?

Mme Smith : Je crois que oui, à en juger par le bilan en la matière; si vous examinez les pays avec lesquels nous avons conclu des traités, vous constaterez qu'ils représentent souvent des endroits où il existe d'importants débouchés pour les entreprises canadiennes — par exemple, là où il y aurait des perspectives d'exploitation minière —, ce qui élargirait les possibilités qui s'offrent à elles. C'est assurément un facteur qui entre en ligne de compte dans l'une des décisions prises par le gouvernement quand vient le temps d'engager des négociations avec un pays en particulier, et je pense que cela s'appliquerait ici également.

Le sénateur Massicotte : Permettez-moi de vous poser mon autre question.

C'est un sujet qui me contrarie parfois. Évidemment, la retenue vise l'argent qui est transféré. D'habitude, le revenu est un montant brut, et non net. Vous l'avez mentionné tout à l'heure. Force est de constater que, dans le cas des dividendes, qui représentent vraiment le montant net de tous les coûts, pour la personne qui vit à Madagascar, la collecte de dividendes d'une entreprise canadienne constitue une retenue. Un point, c'est tout. En d'autres mots, la personne n'a pas à payer d'autres impôts pour la retenue des minimums imposés et, habituellement, ce taux d'imposition est inférieur à celui applicable à un Canadien qui possède les mêmes actions dans la société ouverte. Cet aspect m'a toujours dérangé lorsque je vérifiais par le passé si c'était le cas, mais je crois comprendre que c'est la norme mondiale et je présume que les gouvernements font cela parce qu'ils peuvent,

à tout le moins, attirer des capitaux étrangers dans leurs marchés financiers. Je n'en suis pas sûr. Qu'en pensez-vous? C'est, me semble-t-il, injuste pour les Canadiens, de ce point de vue-là.

Mr. Cook: If there's one thing I could clarify, I think you indicated there was withholding tax on dividends paid out.

M. Cook : Si je peux me permettre de clarifier un point, je pense que vous avez dit qu'il y avait une retenue d'impôt sur les dividendes qui sont versés.

Senator Massicotte: It depends on the circumstances.

Le sénateur Massicotte : Cela dépend des circonstances.

Mr. Cook: It depends on the circumstances. In terms of the treatment of the recipient of the dividend in Madagascar, that will depend on Malagasy domestic law, and there may be an income inclusion or not, or a foreign tax credit being provided. I think, in terms of what the actual impact is on a recipient of those payments that are subject to withholding, that will depend on the tax situation of the particular taxpayer.

M. Cook : En effet, cela dépend des circonstances. Pour ce qui est du traitement fiscal accordé à la personne qui reçoit les dividendes à Madagascar, cela dépendra du droit malgache, et il pourrait y avoir, ou non, une inclusion de revenu ou un crédit pour impôt étranger. À mon sens, les répercussions réelles dépendront de la situation fiscale du contribuable qui reçoit des paiements assujettis à une retenue.

[*Translation*]

[*Français*]

Senator Saint-Germain: I understand that the objective of the treaty is to avoid double taxation. So there is a principle of tax fairness or equity behind the treaty.

La sénatrice Saint-Germain : Je comprends que l'objectif du traité est d'éviter la double imposition. Il y a donc un principe d'équité ou de justice fiscale derrière le traité.

Ms. Smith, you said that the treaty is essentially based on the standard treaties that are signed with the Organisation for Economic Co-operation and Development. Does this treaty contain provisions that are different from other tax agreements entered into by Canada to date?

Madame Smith, vous avez dit que le traité est, pour l'essentiel, basé sur les traités types qui sont signés avec l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ce traité contient-il des dispositions qui sont différentes des autres ententes fiscales conclues par le Canada jusqu'à maintenant?

[*English*]

[*Traduction*]

Ms. Smith: By and large, no. I think it's consistent with all of the treaties that we have entered into in general.

Mme Smith : En gros, non. Je pense que c'est conforme à tous les traités que nous avons conclus en général.

[*Translation*]

[*Français*]

Senator Saint-Germain: You know that Quebec also has its tax system and its revenue agency. When this treaty is ratified, will the Government of Quebec have been consulted with a view to federal and provincial tax harmonization?

La sénatrice Saint-Germain : Vous savez que le Québec a aussi son système d'imposition et son agence du revenu. Au moment de la ratification de ce traité, le gouvernement du Québec aura-t-il été consulté, dans une perspective d'harmonisation fiscale fédérale et provinciale?

[*English*]

[*Traduction*]

Ms. Smith: No, there is no specific consultation with the provinces when a particular treaty is entered into. The treaty itself only covers taxes at the federal level and does not bind the provinces. For that reason, there are not specific consultations with the provinces.

Mme Smith : Non, on ne tient aucune consultation particulière avec les provinces lorsqu'un traité est conclu. La convention proprement dite ne vise que les impôts au niveau fédéral et ne lie pas les provinces. Voilà pourquoi il n'y a pas de consultation particulière avec les provinces.

Senator Dean: Ms. Smith, in responding to a question from Senator Massicotte, you mentioned that potential benefits to Canadian companies accruing from this treaty were one of the factors involved in the impetus for the treaty. What were the others? To put it another way, why Madagascar and why now?

Le sénateur Dean : Madame Smith, en réponse à une question du sénateur Massicotte, vous avez dit que les avantages éventuels que cette convention procurerait aux entreprises canadiennes étaient l'un des facteurs à l'origine de la convention. Quels étaient les autres facteurs? Autrement dit, pourquoi Madagascar et pourquoi maintenant?

Ms. Smith: I think, with respect to Madagascar, it is a nation where there were some opportunities for mining. Given that it's also a member of the Francophonie and there are a number of bilateral relations otherwise with Madagascar, and given that Canada is a relatively small trading nation, there is a desire to look beyond Canada for other opportunities for Canadian companies.

Mme Smith : Je crois que c'est parce que Madagascar offre des possibilités d'exploitation minière. Puisque ce pays est également membre de la Francophonie, d'où l'existence d'un certain nombre d'autres relations bilatérales entre nos deux pays, et étant donné que le Canada est une nation commerçante relativement petite, il y a une volonté de chercher d'autres débouchés à l'extérieur du Canada pour les entreprises canadiennes.

Senator Dean: Anything else that veers over into the taxation world? In the sense of tax loss or tax gain for Canada on the fiscal side, is there anything else to add besides the private sector interest and involvement in the Francophonie? Is that it? I'll accept that those are good reasons to do this treaty at this time, but were there any other factors that were taken into consideration?

Le sénateur Dean : Y a-t-il d'autres facteurs qui se rapportent à la fiscalité? Du point de vue de la perte fiscale ou du gain fiscal pour le Canada sur le plan financier, y a-t-il quelque chose d'autre, mis à part l'intérêt du secteur privé et la participation à la Francophonie? Est-ce tout? Je conviens qu'il s'agit de bonnes raisons pour signer cette convention dans la conjoncture actuelle, mais y avait-il d'autres facteurs qui ont été pris en considération?

Ms. Smith: I think the other factor that is taken into consideration is the fact that we also want to ensure that we avoid tax avoidance and evasion. Without this treaty, we do not have an exchange of information relationship with Madagascar so the Canada Revenue Agency would not have the ability to obtain information to apply the laws domestically. That is another advantage of this treaty with Madagascar.

Mme Smith : Je pense que l'autre facteur qui a été pris en considération, c'est le fait que nous voulons également nous assurer de lutter contre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale. Sans cette convention, nous n'avons aucune relation en matière d'échange de renseignements avec Madagascar, ce qui signifie que l'Agence du revenu du Canada ne pourrait pas obtenir des renseignements pour appliquer les lois à l'échelle nationale. Voilà un autre avantage de cette convention avec Madagascar.

Senator Dean: Thank you.

Le sénateur Dean : Merci.

Senator Coyle: I'm not sure you can answer these questions, given you're from the Department of Finance. You've actually answered a couple of my earlier questions. When we enter into a convention like this, one of the things we usually look for, I'm imagining, is an increase in trade between our country and the country that we're entering into the convention with. I'm wondering if you can speak to anything you might know about the projected impact of this on our trade relationship with Madagascar. Also, if you are in a position to speak to the specifics around Canadian business involvement in Madagascar, please do.

La sénatrice Coyle : J'ignore si vous pouvez répondre à ces questions, puisque vous venez du ministère des Finances. En fait, vous avez déjà répondu à quelques-unes des questions que je voulais vous poser. Lorsque nous négocions une convention de cette nature, j'imagine qu'un des résultats que nous cherchons habituellement à obtenir, c'est une augmentation des échanges commerciaux entre notre pays et celui avec lequel nous concluons la convention. Je me demande si vous pouvez parler des répercussions prévues de cette convention sur nos relations commerciales avec Madagascar, pour autant que vous le sachiez. De plus, si vous êtes en mesure de fournir des détails sur la présence d'entreprises canadiennes à Madagascar, je vous invite à le faire.

Ms. Smith: I will take the last question first. We are aware that Sherrett International, which is listed on the Toronto Stock Exchange — a mining company — has engaged in the mining and refining of nickel. A number of years ago, they had made submissions with respect to business ventures in Madagascar. They still do operate in Madagascar, although I think, more recently, there was a slight decline in terms of their interest in the joint venture. I think that relates to some political instability a number of years ago in Madagascar. One would expect, hopefully, that as it becomes more stable for a longer period, that more opportunities would open up.

Mme Smith : Je vais d'abord répondre à la dernière question. Nous savons que Sherrett International, une société minière cotée à la Bourse de Toronto, participe à l'extraction et à l'affinage du nickel. Il y a quelques années, elle a présenté des soumissions en vue de projets d'entreprise à Madagascar. Elle est encore en activité là-bas, mais je crois qu'il y a eu dernièrement une légère baisse de sa participation à une entreprise conjointe. À mon avis, c'est attribuable à l'instabilité politique qui régnait il y a quelques années à Madagascar. Il y a lieu d'espérer qu'une stabilité prolongée permettra d'accroître les possibilités.

In respect of particular numbers with respect to increase in trade and investment, that's not something we project with respect to tax treaties. It is a very difficult exercise, because obviously trade and investment tax barriers are only one aspect that plays into a decision for trade and investment. So it's hard to attribute specific numbers specifically to the treaty itself.

En ce qui a trait aux chiffres précis liés à l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements, nous ne faisons pas ce genre de prévisions dans le cadre des conventions fiscales. Il s'agit d'un exercice très difficile parce que, de toute évidence, les obstacles fiscaux au commerce et aux investissements ne sont qu'un des aspects qui influent sur une décision en la matière. Il est donc difficile de quantifier avec précision les répercussions propres à la convention.

Senator Coyle: Thank you.

La sénatrice Coyle : Merci.

The Chair: I just want to follow up. When we enter into this double taxation treaties — we've had them in this committee before — there's an analysis done on political stability and also on stability with respect to rules and implementation of the rules. Somewhere, you must have made an assessment on that. Under the treaty, you just said there was an exemption for certain tax information. I didn't quite understand what you meant by that. Ms. Smith, I think you said it. In this agreement, you said something about excluding tax information, but in a local sense. I would have to go back to the transcript. "Domestic interest."

La présidente : Je veux simplement revenir sur un point. Au moment de conclure des conventions sur la double imposition — et notre comité en a déjà été saisi —, on effectue une analyse de la stabilité politique, ainsi que de la stabilité liée aux règles et à leur mise en œuvre. Quelque part en cours de route, vous avez dû faire une telle évaluation. Vous venez de dire que la convention prévoit une exemption pour certains renseignements fiscaux. Je n'ai pas trop compris ce que vous vouliez dire par là. Madame Smith, je crois que c'est vous qui en avez parlé. Relativement à cette convention, vous avez dit quelque chose à propos d'une exclusion de renseignements fiscaux, mais à l'échelle locale. Je vais devoir me reporter à la transcription. Vous avez parlé d' « intérêt national ».

Mr. Cook: That was something I had referred to early on. There are exchange-of-information provisions contained in this treaty. Basically, the ones we're using now are the current standard for exchange of information.

M. Cook : C'est un élément auquel j'ai fait allusion au début. La convention comporte des dispositions sur l'échange de renseignements. En gros, celles que nous utilisons en ce moment constituent la norme actuelle en matière d'échange de renseignements.

I was highlighting a couple issues with respect to tax authorities obtaining information. One is bank secrecy laws. Depending on the jurisdiction, sometimes bank secrecy can be an issue. In this treaty, there's no exclusion for protecting information on the basis of bank secrecy.

J'étais en train de souligner deux problèmes qui surgissent lorsque les autorités fiscales cherchent à obtenir des renseignements. Le premier concerne les lois sur le secret bancaire. Selon l'endroit, le secret bancaire pose parfois un problème. Dans cette convention, il n'y a aucune exclusion permettant de protéger des renseignements pour motif de secret bancaire.

The second element I referred to, which I think you're talking about, is what we call a domestic interest requirement. In some cases, treaties will provide that the jurisdiction that's being asked for the information will only go get that information from a taxpayer if they have use for that information themselves, so they need a domestic interest in the information in order to obtain the information and share it with the other jurisdiction. The way the Madagascar treaty is, that wouldn't provide a barrier to Canadian tax authorities getting information.

Le deuxième élément que j'ai évoqué, et je crois que c'est de cela que vous parlez, porte sur ce que nous appelons l'exigence d'un intérêt national. Dans certains cas, les conventions prévoient que le pays qui est appelé à fournir des renseignements ne pourra les obtenir auprès d'un contribuable que s'il en a besoin pour ses propres fins; il faut donc un intérêt national pour qu'un pays puisse obtenir les renseignements et les communiquer à l'autre pays. En raison de la manière dont la convention avec Madagascar est conçue, cela n'empêcherait pas le fisc canadien d'obtenir des renseignements.

The Chair: Why would it be a barrier in this case? In some cases, we don't want information about Canadians being used beyond the tax treaty, and we're not sure it will be held in confidence on the other side, or it may be some other reason. In this case, why was it negotiated out?

La présidente : Pourquoi s'agirait-il d'un obstacle en l'occurrence? Dans certains cas, nous ne voulons pas que les renseignements sur les Canadiens soient utilisés au-delà de la convention fiscale, et nous ne sommes pas sûrs qu'ils seront tenus confidentiels dans l'autre pays, ou il pourrait y avoir une raison. Dans le cas qui nous occupe, pourquoi une telle disposition a-t-elle été négociée?

Mr. Cook: In that case, I think what you're going to — and Ms. Smith can correct me if I'm wrong — is that, under the treaty, the information is provided for tax purposes only, so there's an obligation on both parties that, if they get information, they just use it for tax purposes. So it has that protection with respect to the use of information that's shared between the two jurisdictions.

M. Cook : En l'espèce, si je ne m'abuse — et Mme Smith pourra me corriger si je me trompe —, aux termes de la convention, les renseignements sont fournis à des fins fiscales seulement; par conséquent, si les deux parties obtiennent des renseignements, elles sont obligées de les utiliser uniquement à des fins fiscales. Il y a donc une protection quant à l'utilisation des renseignements qui sont échangés entre les deux pays.

The Chair: To do that, you would have to have some confidence in the other system that they would only use the information for that purpose, so there must have been some analysis on the stability of the country, the reliability of their undertakings and the firewalls they would have built around their tax system so tax information is not used for any other purpose. Is there any way you can oversee that and check it, or is it a situation of, once you sign the treaty, you hope it works the way you negotiated it?

La présidente : Pour y arriver, il faudrait faire confiance à l'autre régime, c'est-à-dire avoir l'assurance que l'autre pays utiliserait les renseignements uniquement à cette fin, d'où la nécessité d'analyser la stabilité du pays, la fiabilité de ses entreprises et les barrières de sécurité intégrées à son régime fiscal pour que les renseignements fiscaux ne servent pas à d'autres fins. Y a-t-il un moyen de surveiller et de vérifier cet aspect, ou s'agit-il d'une situation où, une fois la convention signée, il faut espérer que les choses se dérouleront conformément à ce qui a été négocié?

Ms. Smith: I'll respond to this one. There are two aspects that give us greater comfort in this area. The first is that while there is a commitment to exchange information, it is always Canada's right, if they become aware of difficulties or problems in the other jurisdiction, to suspend the application of exchanging that information. That is still open to us under the treaty. Those are assessments the Canada Revenue Agency would take into consideration when information was requested.

Mme Smith : Je vais répondre à cette question. Il y a deux aspects qui nous donnent une plus grande assurance dans ce domaine. Premièrement, même s'il y a un engagement en matière d'échange de renseignements, le Canada a toujours le droit, s'il se rend compte qu'il existe des difficultés ou des problèmes dans l'autre pays, de suspendre la demande d'échange de ces renseignements. La convention nous donne toujours cette possibilité. Ce sont des facteurs que l'Agence du revenu du Canada prendrait en considération lorsqu'une demande de renseignements lui serait présentée.

Second, there is an international body called the Global Forum on Transparency and Exchange of Information. Canada is a member, as is Madagascar and over 150 other jurisdictions. As part of that process, countries are peer-reviewed. Madagascar will be peer-reviewed in the next couple of years. Part of that peer review includes an analysis of confidentiality rules in the particular jurisdiction. It is something that, internationally, is taken seriously by all of these jurisdictions and the very strict confidentiality provisions in the treaty are actually respected in all of these jurisdictions. The comfort that Madagascar is a member of this organization and will be subjected to a peer review and ongoing review of its processes helps increase the confidence in this jurisdiction and their ability to protect the information.

Deuxièmement, il existe une organisation internationale appelée le Forum international sur la transparence et l'échange de renseignements. Le Canada en est membre, tout comme Madagascar et plus de 150 autres pays. Dans le cadre de ce processus, les pays font l'objet d'une évaluation par les pairs. Madagascar sera donc évaluée par des pairs au cours des prochaines années. Cette évaluation par les pairs comprend, entre autres, une analyse des règles de confidentialité dans le pays concerné. C'est quelque chose qui, à l'échelle internationale, est pris au sérieux par tous ces pays, et les dispositions très strictes en matière de confidentialité prévues dans la convention sont respectées dans tous ces pays. L'assurance que Madagascar, à titre de membre de cette organisation, fera l'objet d'une évaluation par les pairs et que ses processus seront soumis à un examen continu aide à accroître la confiance envers ce pays et sa capacité de protéger les renseignements.

Senator Massicotte: Relative to that same question, you're saying that Madagascar will be subject to a peer review in the next couple of years. What did the last peer review say about Madagascar relative to their reliability and integrity of their tax system? When was the last report, and what did it say?

Le sénateur Massicotte : Relativement à la même question, vous dites que Madagascar fera l'objet d'une évaluation par les pairs au cours des prochaines années. Quels étaient les résultats de la dernière évaluation par les pairs en ce qui concerne la fiabilité et l'intégrité du régime fiscal de Madagascar? À quand remonte le dernier rapport, et quelles en étaient les conclusions?

Ms. Smith: This will be the first peer review of Madagascar. They're a relatively new member of the global forum, so they have not previously been peer-reviewed. But by joining the global forum, they have committed that they will meet the standards and that they will take any changes on board and make those changes domestically if needed in terms of recommendations being made.

Senator Massicotte: Is it the same organization, or is it OECD that actually publishes a listing of their tax system and whether they cooperate or are reliable? Is that the same listing? Sometimes they publish a blacklist of certain countries that are deemed to be not worthy or reliable relevant to information. Where does Madagascar sit relative to that other list?

Ms. Smith: To my knowledge, Madagascar has never been on a blacklist put out by the OECD. The OECD actually doesn't and hasn't for a few years done a blacklist. The most recent listings are probably by the European Union. To my knowledge, Madagascar is not on that list. Also, the G20 has requested that the OECD, in conjunction with the global forum, develop a list of what they call uncooperative jurisdictions. In the first list that was provided, I think a year ago, Madagascar was not one of the jurisdictions.

Senator Massicotte: Relative to our taxation, as you know, some countries have decided, from a tax strategy, that they're not going to charge income tax. Rather, they're going to be predominantly import taxes, like the Bahamas, for instance. Because of that, they get no taxation based upon income. Do you have a little bit of knowledge of Madagascar and what their practice is? Is there a form of income tax on profits of organizations, employment income and so on?

Ms. Smith: Yes, there are. Madagascar does have income taxes that they apply, business income taxes on their resident companies as well as individual rates. They also tax capital gains.

Senator Massicotte: In significant numbers? It's not 5 per cent or 2 per cent? It's a significant percentage, I gather.

Ms. Smith: Yes. In general, the business income would be at a rate of between 20 and 33 per cent, depending on a couple of taxes.

Senator Massicotte: Thank you.

Senator Saint-Germain: I don't see any provisions in Bill S-6 that would enhance international or bilateral cooperation and information sharing in an effort to address tax avoidance and

Mme Smith : Ce sera la première évaluation par les pairs dans le cas de Madagascar. Comme le pays est un membre relativement nouveau du forum mondial, il n'a pas encore fait l'objet d'une telle évaluation. Toutefois, en se joignant au forum mondial, Madagascar a pris l'engagement de respecter les normes et d'apporter toute modification nécessaire à l'échelle nationale, selon les recommandations qui seront faites.

Le sénateur Massicotte : S'agit-il de la même organisation, ou est-ce plutôt l'OCDE qui publie une liste des régimes fiscaux et du degré de coopération ou de fiabilité des pays? S'agit-il de la même liste? On publie parfois une liste noire de certains pays qui ne sont pas jugés dignes de confiance ou fiables en ce qui a trait à l'utilisation des renseignements. Où se place Madagascar dans cette autre liste?

Mme Smith : À ma connaissance, Madagascar n'a jamais fait partie d'une liste noire produite par l'OCDE. À vrai dire, l'OCDE n'a pas produit de liste noire depuis des années. Les plus récentes listes sont probablement celles qui ont été créées par l'Union européenne. Pour autant que je sache, Madagascar ne figure pas sur cette liste. De plus, le G20 a demandé que l'OCDE, en collaboration avec le forum mondial, élabore ce qu'on appelle une liste des pays non coopératifs. Dans la première liste qui a été dressée — c'était, je crois, il y a un an —, Madagascar n'y figurait pas.

Le sénateur Massicotte : En ce qui concerne notre régime fiscal, comme vous le savez, certains pays ont décidé, comme stratégie fiscale, de ne pas prélever d'impôt sur le revenu. Au lieu de cela, ils appliquent principalement des taxes à l'importation, comme c'est le cas aux Bahamas. Ainsi, ils n'ont pas de régime fiscal basé sur le revenu. Savez-vous un peu en quoi consistent les pratiques adoptées par Madagascar? Y a-t-il une forme d'impôt sur les bénéfices des organisations, le revenu d'emploi, et cetera?

Mme Smith : Oui, il y en a. Madagascar prélève des impôts sur le revenu des entreprises résidentes, en plus d'appliquer des taux sur le revenu des particuliers. Le pays perçoit aussi des impôts sur les gains en capital.

Le sénateur Massicotte : Est-ce à un taux considérable? Ce n'est pas 5 ou 2 p. 100? J'en déduis que c'est un pourcentage important.

Mme Smith : Oui. En général, le revenu d'entreprise serait imposable à un taux de 20 à 33 p. 100, en fonction des taxes applicables.

Le sénateur Massicotte : Merci.

La sénatrice Saint-Germain : Je ne vois aucune disposition dans le projet de loi S-6 qui améliorerait la coopération internationale ou bilatérale et l'échange de renseignements dans

evasion. Am I right? Would Bill S-6 have some impact on tax avoidance and evasion in Canada?

Ms. Smith: In Bill S-6, Schedule 1 is the text of the convention itself, and Article 25 is the one with respect to the exchange of information. It's this provision that would allow Canada to request information from Madagascar to be able to apply Canadian domestic laws. It's through the exchange of information that we can help to counter tax avoidance and evasion.

Senator Saint-Germain: This would cover information needed for investigation with regard to tax evasion?

Ms. Smith: Correct.

Senator Saint-Germain: Thank you.

The Chair: There are no other questions, so we've concluded the hearings with you, Mr. Cook and Ms. Smith. Thank you for coming before us. It's been helpful, not only regarding the double taxation but to learn a little bit more about the process.

Senators, we will adjourn this evening and return tomorrow at 10:30. If there are no further witnesses brought forward, I would entertain a motion to proceed to clause-by-clause, should the committee wish. We would then follow that with an in camera meeting to discuss the report on cultural diplomacy. Hopefully, we will be efficient and finish that this week.

(The committee adjourned.)

le but de lutter contre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale. Ai-je raison? Le projet de loi S-6 aurait-il un certain effet sur l'évitement fiscal et l'évasion fiscale au Canada?

Mme Smith : Dans le projet de loi S-6, l'annexe 1 contient le texte de la convention elle-même, et l'article 25 est la disposition qui porte sur l'échange de renseignements. C'est cette disposition qui permettrait au Canada de demander des renseignements en provenance de Madagascar pour être en mesure d'appliquer les lois canadiennes. C'est grâce à l'échange de renseignements que nous pouvons aider à combattre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale.

La sénatrice Saint-Germain : Cela engloberait les renseignements nécessaires à une enquête sur l'évasion fiscale?

Mme Smith : C'est exact.

La sénatrice Saint-Germain : Merci.

La présidente : Comme il n'y a pas d'autres questions, nous allons mettre fin à notre discussion avec vous, monsieur Cook et madame Smith. Merci d'être venus témoigner devant nous. Vos observations nous ont été utiles non seulement pour mieux comprendre la double imposition, mais aussi pour en savoir un peu plus sur la procédure.

Chers collègues, nous allons lever la séance de ce soir et revenir demain à 10 h 30. S'il n'y a pas d'autres témoins à convoquer, je serais prête à recevoir une motion pour procéder à l'étude article par article, si c'est ce que souhaitent les membres du comité. Nous tiendrions ensuite une réunion à huis clos pour discuter du rapport sur la diplomatie culturelle. J'espère que nous ferons preuve d'efficacité et que nous terminerons le tout cette semaine.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 6, 2018

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, to which was referred Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income, met this day at 10:34 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill; and in camera, to study the impact and utilization of Canadian culture and arts in Canadian foreign policy and diplomacy, and other related matters (consideration of a draft agenda (future business)).

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we are meeting to complete our examination of Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income.

The committee heard from government officials. No other witnesses asked to appear on this bill. Accordingly, the committee is now at the stage where it will go through the bill clause by clause.

Senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-6?

Senator Massicotte: Chair, I have a number of recommendations and amendments to propose. Do I do it now?

I'm just joking.

The Chair: Santa is not coming to your house now.

Are we ready to proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-6? I need on-the-record agreement.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Before we begin, I would like to make members aware that we have government officials from Finance in the room should members have any technical questions to raise as we go through the bill clause by clause. If at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that at all times we all have the same understanding of where we are in the process.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 6 décembre 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, auquel a été renvoyé le projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, se réunit aujourd'hui, à 10 h 34, pour faire l'étude article par article du projet de loi, et à huis clos, pour poursuivre son étude de l'impact de la culture et des arts canadiens sur la politique étrangère et la diplomatie du Canada ainsi que leur utilisation dans ces domaines et d'autres questions connexes (examen d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)).

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Chers collègues, nous sommes réunis pour réaliser l'étude article par article du projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

Le comité a entendu les représentants du gouvernement. Aucun autre témoin n'a demandé de comparaître au sujet de ce projet de loi. Par conséquent, le comité en est maintenant à l'étude article par article.

Mesdames et messieurs les sénateurs, êtes-vous d'accord pour que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi S-6?

Le sénateur Massicotte : Madame la présidente, j'ai plusieurs recommandations à faire et amendements à proposer. Est-ce que je le fais maintenant?

Je blague.

La présidente : Sachez que le père Noël n'ira pas chez vous.

Sommes-nous prêts à entreprendre l'étude article par article du projet de loi S-6? J'ai besoin de votre accord officiel.

Des voix : D'accord.

La présidente : Avant de commencer, je veux que les membres du comité sachent que nous avons des représentants du ministère des Finances dans la salle, si vous avez des questions techniques pendant notre étude article par article. Si vous ne savez plus exactement où nous en sommes dans le processus, veuillez demander des précisions. Je veux avoir la certitude que nous comprenons tous, en tout temps, exactement où nous en sommes dans le processus.

In terms of the mechanics of the process, I wish to remind senators that when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of a clause. If a senator is opposed to an entire clause, I would remind you that, in committee, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but, rather, to vote against the clause as standing as part of the bill.

I would also remind senators that some amendments that are moved may be consequential — shall I dispense?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All right. We will move on, and if there is need for clarification, by all means, ask throughout the process.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-6, An Act to implement the Convention between Canada and the Republic of Madagascar for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Schedule 1, pages 3 to 24, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall Schedule 2, page 25, carry?

Quant au processus lui-même, je rappelle aux sénateurs que dans les cas où plus d'un amendement est proposé pour un article, les amendements doivent être proposés en fonction de l'ordre des lignes d'un article. Si un sénateur s'oppose à un article complet, je vous rappelle qu'en comité, le processus approprié n'est pas de présenter une motion visant la suppression de l'article au complet, mais plutôt de voter contre la proposition voulant que l'article fasse partie du projet de loi.

Je rappelle aussi aux sénateurs que certains amendements proposés peuvent être corrélatifs... Suis-je dispensée de vous lire cela?

Des voix : D'accord.

La présidente : C'est bon. Allons-y, et, s'il vous faut des précisions, n'hésitez pas à en demander au cours du processus.

Plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-6, Loi mettant en œuvre la Convention entre le Canada et la République de Madagascar en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude du titre?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'annexe 1, pages 3 à 24, est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'annexe 2, page 25, est-elle adoptée?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Senators, I have a short observation that can be circulated, if you agree. It is to take into account that there is an election process in Madagascar, and the political situation is of issue to the government. As a Foreign Affairs Committee, so that we don't look like we're not mindful of the political situation, et cetera — it is not to slow the bill down in any way or to do anything about it — I would suggest the following:

> The committee encourages the government to continue monitoring the political situation in Madagascar as it implements the convention.

So it is due diligence on our part, but it is not, in any way, at least in my opinion — and that's why I want it on the record in a public forum — to attempt to defeat the bill or slow down the bill in any implementation. We've agreed that we should go forward, but we are saying to the government, "Be mindful of the situation." After all, they have 94 others. We're saying, right now, pay attention.

I don't know if there is agreement.

Senator Massicotte: You don't recommend a letter with that, do you?

The Chair: No, we leave that you, senator.

In our duties, we do monitor situations around the world. We have a general term in that we can do any investigation, but it's not intended as anything more than to note the situation there. It is a unique situation.

Is there agreement for this observation?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Then it is agreed and noted.

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

Mesdames et messieurs les sénateurs, j'ai une brève observation que nous pouvons faire circuler, si vous êtes d'accord. Il est question de tenir compte du processus électoral qui a cours en ce moment à Madagascar, et la situation politique est pertinente pour le gouvernement. En tant que Comité des affaires étrangères, pour que nous n'ayons pas l'air de ne pas nous préoccuper de la situation politique et ainsi de suite — ce n'est pas pour ralentir le cheminement du projet de loi ou pour changer quelque chose —, je suggérerais ce qui suit :

> Le comité encourage le gouvernement à continuer de surveiller la situation politique à Madagascar pendant la mise en œuvre de la convention.

Nous faisons ainsi preuve de diligence raisonnable, mais nous ne cherchons d'aucune façon, du moins à mon avis — et c'est la raison pour laquelle je veux que cela soit consigné publiquement —, à provoquer le rejet du projet de loi ou à en ralentir la mise en œuvre. Nous avons convenu qu'il faut aller de l'avant, mais nous disons au gouvernement de prêter attention à la situation. Après tout, il y a 94 autres conventions. Nous leur disons, à ce moment-ci, de prêter attention.

Je ne sais pas si tout le monde est d'accord.

Le sénateur Massicotte : Vous ne recommandez pas que nous accompagnions cela d'une lettre, n'est-ce pas?

La présidente : Non. Nous vous laissons cela, sénateur.

Il nous incombe de surveiller les situations partout dans le monde. De manière générale, nous pouvons mener n'importe quelle enquête, mais, dans ce cas-ci, le seul but est de signaler l'état actuel des choses. C'est une situation unique.

Êtes-vous d'accord pour inclure cette observation?

Des voix : D'accord.

La présidente : C'est donc convenu et noté.

Is it agreed that I report this bill, with the observation, to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: If there are no further issues, we could probably report this afternoon.

We will now go in camera briefly.

(The committee continued in camera.)

Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat, avec l'observation?

Des voix : D'accord.

La présidente : S'il n'y a rien d'autre, nous pourrons probablement en faire rapport cet après-midi.

Nous allons maintenant poursuivre la séance à huis clos pour un bref moment.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Wednesday, December 5, 2018

Department of Finance Canada:

Stephanie Smith, Senior Director, Tax Treaties;

Ted Cook, Director General, Tax Legislation.

TÉMOINS

Le mercredi 5 décembre 2018

Ministère des Finances Canada :

Stephanie Smith, directrice principale, Conventions fiscales;

Ted Cook, directeur général, Législation de l'impôt.